



MARS
2026

Union européenne-Inde : rapprochement durable ou partenariat de circonstance ?



Sylvia MALINBAUM

Centre Asie

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1179-5

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Visite d’Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, en Inde © Union européenne, 2024, sous licence CC BY 4.0.

Comment citer cette publication :

Sylvia Malinbaum, « Union européenne-Inde : rapprochement durable ou partenariat de circonstance ? », *Asie.Visions*, n° 148, Ifri, mars 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Autrice

Sylvia Malinbaum est chercheuse, responsable de la recherche sur l'Inde et l'Asie du Sud au Centre Asie de l'Ifri.

Avant de rejoindre l'Ifri en 2024, elle travaillait pour la Direction générale du Trésor du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, en tant que conseillère financière adjointe auprès du Service économique régional pour l'Asie du Sud de l'ambassade de France en Inde. Basée au consulat de France à Bombay, elle était chargée de la coopération économique entre la France et l'Inde de l'Ouest et accompagnait les entreprises françaises intéressées par le marché indien.

Sylvia a travaillé sept ans à la Direction générale du Trésor, exclusivement dans des postes à l'étranger, au Kenya, en Égypte, puis en Inde. Elle est diplômée d'un master en management de l'ESCP Business School, après deux années de classes préparatoires au lycée Louis-Le-Grand. Parmi ces dernières analyses et publications à l'Ifri :

- « Chine-Inde : un rapprochement sous contrainte », *Lettre du Centre Asie*, 4 septembre 2025.
- « La crise indo-pakistanaise du printemps 2025 : reflet d'un conflit en mutation », *Briefings de l'Ifri*, 23 juillet 2025.
- « L'Inde en quête d'émancipation économique face à la Chine », *Asie.Visions*, n° 145, janvier 2025.

Résumé

Le partenariat entre l'Union européenne (UE) et l'Inde s'est longtemps limité aux échanges économiques. Sa dimension politique s'est progressivement développée, jusqu'à être élevée au rang de « partenariat stratégique » en 2004. Néanmoins, l'échec des négociations d'un accord de libre-échange en 2013 a freiné cette dynamique. Depuis le début des années 2020, dans un contexte géopolitique incertain, le rapprochement bilatéral connaît une nouvelle accélération.

Si la France et l'Allemagne demeurent les moteurs de la coopération UE-Inde, respectivement sur les plans militaire et économique, l'Inde adopte désormais une stratégie de diversification en Europe, nouant des partenariats « à la carte » avec différents pays, selon ses intérêts.

Le sommet UE-Inde du 27 janvier 2026 a marqué un tournant, avec l'annonce de plusieurs accords majeurs. L'accord de libre-échange constitue une avancée économique significative, mais l'ambition du partenariat dépasse largement le commerce. Le programme stratégique commun à l'horizon 2030 vise à renforcer la coopération dans des domaines variés : technologies, mobilité, défense, sécurité, connectivité et enjeux globaux.

Ce rapprochement, avant tout politique, reste toutefois fragile. La dépendance de l'Inde à l'égard de la Russie pour sa défense, sa position délicate face à la Chine et le rôle central des États-Unis dans sa politique étrangère limitent la possibilité pour l'UE de devenir un partenaire véritablement privilégié. Les mois et années à venir seront déterminants pour savoir si ce partenariat pourra se concrétiser de manière durable et tangible, ou s'il restera une initiative de circonstance.

Abstract

The partnership between the European Union (EU) and India has long been limited to economic exchanges. Its political dimension has gradually developed, culminating in its elevation to a “strategic partnership” in 2004. Nevertheless, the failure of free trade agreement negotiations in 2013 slowed this momentum. Since the early 2020s, in an uncertain geopolitical context, bilateral rapprochement has experienced a new acceleration.

While France and Germany remain the driving forces of EU-India cooperation—respectively in the military and economic spheres—India is now pursuing a strategy of diversification in Europe, forging “à la carte” partnerships with different countries according to its interests.

The EU-India Summit on January 27, 2026, marked a turning point, with the announcement of several major agreements. The free trade agreement represents a significant economic advance, but the partnership’s ambition goes far beyond trade. The joint strategic program looking toward 2030 aims to strengthen cooperation across a range of areas: technology, mobility, defense, security, connectivity, and global issues.

This rapprochement, primarily political, remains fragile. India’s dependence on Russia for defense, its delicate position *vis-à-vis* China, and the central role of the United States in its foreign policy limit the EU’s ability to become a truly privileged partner. The coming months and years will be decisive in determining whether this partnership can be realized in a durable and tangible way or whether it will remain a situational initiative.

Sommaire

INTRODUCTION	6
UE-INDE : L'ACCÉLÉRATION DU PARTENARIAT	7
Un partenariat aux promesses inachevées	7
Une ambition renouvelée dans un contexte géopolitique instable	8
INDE ET ÉTATS MEMBRES DE L'UE : PARTENARIATS RENFORCÉS, HORIZONS ÉLARGIS.....	16
France-Inde : un partenariat stratégique de premier plan en Europe	16
Allemagne-Inde : un partenariat en pleine expansion	19
L'Inde diversifie ses partenaires en Europe	21
UN PROGRAMME DE COOPÉRATION AMBITIEUX À LA RÉALISATION INCERTAINE	24
Commerce : la conclusion des négociations de l'ALE n'est qu'une première étape.....	24
Sécurité et défense : nouvel axe de coopération	27
Réinventer le multilatéralisme	28
La mobilité : un enjeu central du partenariat UE-Inde.....	30
Innovation et technologies : les attentes de l'Inde et les précautions européennes	32
La connectivité comme levier de coopération.....	33
CONCLUSION	35

Introduction

Le 26 janvier 2026, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, António Costa, étaient les invités d'honneur de la célébration du *Republic Day* à New Delhi. Cet honneur protocolaire illustre l'importance du rapprochement en cours entre l'Inde et l'Union européenne (UE).

Au-delà du symbole, le sommet Inde-UE qui s'est déroulé le lendemain a donné lieu à une série d'annonces structurantes : conclusion des négociations en vue de la signature d'un accord de libre-échange (ALE), adoption d'un programme stratégique commun à l'horizon 2030 et approfondissement de la coopération dans plusieurs secteurs clés. Ces avancées traduisent un changement d'échelle dans la relation bilatérale, désormais portée par un niveau d'ambition politique historique.

Cette relation demeure néanmoins complexe et difficile à appréhender. Elle repose sur des intérêts communs tout en assumant les différences idéologiques entre les parties. En cela, il s'agit avant tout d'une initiative de coopération pragmatique dans un contexte international de plus en plus incertain et instable, marqué par l'affaiblissement du multilatéralisme traditionnel. Ce partenariat UE-Inde trace une voie de coopération alternative, inédite tant par sa nature que par son ampleur, rassemblant un ensemble géographique représentant près de deux milliards d'habitants.

Les ambitions affichées sont vastes, allant de la facilitation du commerce à la coopération en matière de sécurité et de défense, en passant par la mobilité, les technologies et des projets de collaboration dans des pays tiers. Pourtant, l'histoire des relations indo-européennes invite à la prudence : par le passé, Indiens et Européens ont peiné à transformer leurs engagements en résultats concrets. Il reste à savoir si le rapprochement impulsé fin janvier 2026 sera à la hauteur de ses ambitions. S'agit-il d'un véritable tournant stratégique, capable d'influer sur les recompositions mondiales en cours, ou d'une initiative de circonstance, susceptible de perdre de son élan dans les années à venir ?

UE-Inde : l'accélération du partenariat

La relation UE-Inde, entreprise en 1962 dans un contexte de méfiance post-coloniale, est longtemps restée principalement économique et de portée limitée, malgré son élévation au rang de « partenariat stratégique » en 2004. Depuis le début des années 2020, elle connaît un nouvel élan avec notamment l'annonce d'un accord de libre-échange (ALE) début 2026. Dans un contexte international incertain, ce rapprochement reflète une volonté partagée de renforcer la coopération, tout en répondant à des intérêts propres.

Un partenariat aux promesses inachevées

L'Inde établit des relations avec la Communauté économique européenne (CEE) dès 1962, mais les relations initiales restent néanmoins marquées par une certaine méfiance côté indien – trois États membres de la CEE étant encore des puissances coloniales (France, Belgique, Pays-Bas). Le Premier ministre Nehru craint alors qu'« une relation avec la Communauté [conduise] à l'exploitation coloniale par d'autres moyens¹ ».

Jusqu'aux années 1990, l'Inde perçoit l'UE essentiellement comme un partenaire économique. Deux accords commerciaux sont signés (en 1973 et 1981) mais leur portée est limitée. Ils visent à créer des canaux de dialogue et à structurer la coopération économique, sans accroître le commerce bilatéral de manière significative. Dans les années 1990-2000, alors que la croissance de l'Inde s'accélère sous l'effet des réformes de libéralisation, la part de l'UE dans le commerce extérieur indien recule : en 2011-2012, l'UE représente 14 % du commerce extérieur de l'Inde, contre 26 % en 1996-1997.

Politiquement, l'Inde privilégie ses relations avec ses partenaires asiatiques (comme l'illustrent sa « Neighbourhood First Policy » et sa « Look East Policy ») ainsi qu'avec les États-Unis et la Russie. L'UE lui apparaît comme un acteur peu influent, aux compétences restreintes en matière de politique étrangère et de sécurité, et au fonctionnement complexe. L'intérêt indien pour l'UE croît néanmoins progressivement à mesure que cette dernière se dote d'ambitions politiques.

1. P. Krugiel, *India's Policy Towards the European Union in the Post-Cold War Era*, Londres, Routledge, 2025.

Deux dossiers viennent toutefois limiter cette progression. Dans les années 1990, la recrudescence des violences au Cachemire, liées aux mouvements séparatistes et à la répression militaire, suscite des critiques européennes perçues comme une ingérence dans les affaires intérieures indiennes, notamment en raison de l'intégration systématique des droits humains dans les accords globaux (CAPD de 1993). Par ailleurs, le programme nucléaire de l'Inde pose problème. Si l'UE ne sanctionne pas l'Inde pour ses essais nucléaires de 1998, contrairement aux États-Unis et au Japon, la relation est néanmoins affectée (certains États membres comme l'Autriche étant très anti-nucléaires).

Au début des années 2000, la normalisation des relations entre l'Inde et les États-Unis² crée un environnement propice à un rapprochement avec l'UE. Les visites officielles se multiplient et près de quarante groupes de travail bilatéraux sont établis³. Le premier sommet UE-Inde, en 2000, réunit le Premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee, le président de la Commission européenne Romano Prodi et le Premier ministre du Portugal António Guterres, disposant de la présidence tournante du Conseil de l'UE. En 2004, la relation est élevée au niveau de « partenariat stratégique », et en 2007, des négociations pour un traité de libre-échange sont ouvertes.

Si le Premier ministre Manmohan Singh se montre optimiste quant à la conclusion des négociations dans un délai de deux ans, de profondes divergences se font rapidement jour. L'UE pousse pour un accord global intégrant clauses environnementales et droits humains, tandis que l'Inde souhaite se concentrer sur les aspects commerciaux, tout en protégeant ses secteurs agricole, automobile et pharmaceutique. L'Inde accuse elle-même l'UE de protectionnisme déguisé par des mesures non tarifaires. Les négociations finissent par échouer et sont suspendues en 2013.

Une ambition renouvelée dans un contexte géopolitique instable

Le sommet UE-Inde qui s'est tenu le 27 janvier 2026 à New Delhi reflète la volonté des deux acteurs de consolider une relation politiquement stable dans un contexte international incertain. Porté par une forte impulsion politique de part et d'autre, ce partenariat longtemps jugé décevant a connu, en quelques années, une accélération remarquable : création en 2023 du Conseil du commerce et des technologies UE-Inde, visite du collègue des commissaires à Delhi en février 2025 et annonce de la conclusion des négociations de l'accord de libre-échange (ALE) début 2026.

2. Après les sanctions américaines consécutives aux essais nucléaires de 1998, un dialogue s'engage, ouvrant la voie à la normalisation avec la visite de Bill Clinton (2000), suivie de l'annonce d'un partenariat stratégique en 2005 sous George W. Bush, puis de l'accord nucléaire civil de 2008.

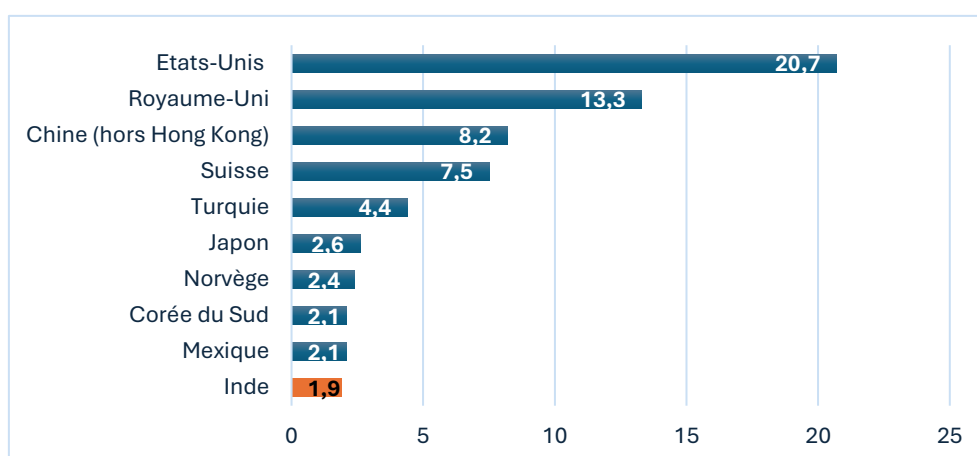
3. P. Krugiel, *India's Policy Towards the European Union in the Post-Cold War Era*, op. cit.

L'Inde, nouvelle priorité européenne

À Bruxelles, le renforcement du partenariat avec l'Inde constitue désormais une priorité pour la présidente de la Commission, qui annonce dès 2022 la reprise des négociations pour un ALE. Le retour de l'unilatéralisme américain avec l'administration Trump II confère à ces discussions une forte dimension politique, les deux parties cherchant à sécuriser rapidement des partenaires commerciaux fiables. Pour l'UE, ce rapprochement représente également l'opportunité de renforcer son image de puissance géopolitique, fragilisée par les crises ukrainienne et transatlantique, ainsi que les risques liés à la compétitivité chinoise, en démontrant sa capacité à nouer de manière autonome une relation stratégique avec un grand pays du Sud. Dans ce contexte international mouvementé, le sommet du 27 janvier était très attendu, et l'agenda s'est nettement accéléré après la visite des commissaires européens à New Delhi un an plus tôt.

Si l'actualité a accéléré le calendrier de ce rapprochement, ses motivations restent avant tout structurelles. Sur le front commercial, l'UE cherche à ouvrir de nouveaux débouchés pour ses exportateurs, alors que ses parts de marché dans le monde s'érodent, passant de 18 % en 2018 à près de 15 % en 2025⁴. Malgré son potentiel démographique, l'Inde reste un marché modeste pour l'UE, représentant seulement 1,9 % de ses exportations en 2025 (Graphique 1), en partie en raison de ses barrières protectionnistes encore élevées.

Graphique 1 : Principaux pays destinataires des exportations de l'UE en 2024 (en %)



Source : Données Eurostat, consolidées par M. Delesque.

4. C. Bros et D. Mirza, « Accord UE-Inde : les deux géants tracent leur voie, loin des pressions de l'ère Trump », The Conversation, 29 janvier 2026, disponible sur : <https://theconversation.com>.

Cet impératif de conquérir de nouveaux marchés s'est progressivement doublé de la nécessité de diversifier ses partenaires commerciaux, face à une dépendance croissante au marché chinois. La doctrine européenne définit la Chine depuis mars 2019 à la fois comme un « partenaire de coopération, concurrent économique et rival systémique⁵ ». En mars 2023, Ursula von der Leyen promeut le concept, aujourd'hui largement consensuel, de *de-risking* vis-à-vis de la Chine. L'Inde a elle-même adopté, dès 2020, un ensemble de mesures pour réduire sa dépendance à la Chine, notamment un filtrage des investissements chinois et l'interdiction de toutes les applications numériques chinoises, avec toutefois des résultats mitigés⁶. Mais elle a jusqu'à présent peu profité de la stratégie dite « China+1 » qui consiste, pour les économies industrialisées, à diversifier leur production hors de Chine. L'UE reconnaît que l'Inde ne peut pas remplacer la Chine – son industrie reste moins mature et moins compétitive – mais elle vise à identifier certaines industries critiques pour développer une coopération ciblée dans cette logique de *de-risking*. À ce titre, le nouveau programme stratégique UE-Inde ambitionne « d'évaluer conjointement les vulnérabilités externes [...] et de développer la collaboration dans les chaînes de valeur stratégiques⁷ ».

Consciente de la proximité entre l'Inde et la Russie, l'UE s'accommode tant bien que mal de l'affinité russo-indienne en misant sur l'affaiblissement progressif de leur relation à moyen et long terme. Parallèlement, elle cherche à se présenter comme un partenaire d'avenir pour New Delhi, capable de soutenir pleinement ses ambitions économiques et industrielles⁸, plutôt que de laisser la Russie prendre l'avantage, comme l'illustrent ces propos de Kaja Kallas :

« We are living in these very turbulent times, and we need to build partnerships. And the question is always whether we leave this void to be filled by somebody else or we try to fill it ourselves. So, deepening the ties with India, in order not to push them into Russia's corner, was the agreement by the College. »⁹

Si la Russie reste le premier fournisseur d'armes de l'Inde entre 2020 et 2024, avec 36 % des importations d'armements indiennes¹⁰, cette part est tendanciellement en baisse, reflétant une stratégie de diversification. L'UE

5. Communication conjointe de la Commission européenne et du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Voir « Les relations UE-Chine — Une vision stratégique », Bruxelles, 12 mars 2019.

6. S. Malinbaum, « L'Inde en quête d'émancipation économique face à la Chine », *Asie.Visions*, n° 145, Ifri, janvier 2025.

7. « Towards 2030: A Joint European Union-India Comprehensive Strategic Agenda » Représentation de la Commission européenne, Commission européenne, 27 janvier 2026, disponible sur : <https://ec.europa.eu>.

8. Entretien réalisé avec un diplomate européen, Ambassade de l'UE en Inde, New Delhi, 27 octobre 2025.

9. Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, « College Readout: Press Remarks on the New EU-India Strategic Partnership », EEAS, 17 septembre 2025, disponible sur : www.eeas.europa.eu.

10. « Trends in International Arms Transfers, 2024 », Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), mars 2025.

se montre donc conciliante, préférant jouer la carte du long terme plutôt que d'exercer des pressions immédiates sur l'Inde qui risqueraient d'être contre-productives.

Ce positionnement permet de comprendre la discrétion de Bruxelles face au refus de Delhi de dénoncer l'agression russe contre l'Ukraine. Cette retenue a culminé en septembre 2025 lors de l'exercice militaire *Zapad* — manœuvre conjointe russo-biélorusse à laquelle l'Inde a participé avec un contingent de 65 soldats indiens. Au lendemain même de l'exercice, Ursula von der Leyen s'est entretenue avec Narendra Modi à l'occasion de son anniversaire, tandis que l'UE publiait la *Joint Communication Strategy*, document jetant les bases d'un agenda commun ambitieux avec l'Inde¹¹. Dans ce contexte, la diplomatie américaine est apparue comme beaucoup plus coercitive, Washington imposant à partir du mois d'août des droits de douane supplémentaires de 25 % pour sanctionner l'Inde d'acheter du pétrole russe¹².

À mesure que l'UE affirme ses ambitions dans l'Indo-Pacifique, elle se positionne également comme un partenaire dans la région pour Delhi. Cette dynamique se reflète notamment dans la stratégie indopacifique de l'UE¹³, qui met en avant sa volonté de jouer un rôle en Asie. Dans l'Indo-Pacifique, plusieurs espaces de coopération apparaissent prometteurs, en particulier dans les domaines maritime, de la lutte contre les menaces hybrides ou du contre-terrorisme. Néanmoins, l'Inde demeure attachée à son statut de puissance prééminente dans l'océan Indien. Si elle a récemment associé l'UE à certaines initiatives régionales comme l'IORA (*Indian Ocean Rim Association*, organisation de coopération des États riverains de l'océan Indien) ou l'IPOI (*Indo-Pacific Oceans Initiative*, lancée par l'Inde pour promouvoir la coopération maritime), elle se montre plus réservée lorsqu'il s'agit de mutualiser des outils opérationnels dans le cadre de CRIMARIO, programme européen visant à renforcer le partage d'informations et la connaissance du domaine maritime dans l'océan Indien.

Enfin, dans un système multilatéral de plus en plus fragile, l'Inde et l'UE cherchent à consolider leur crédibilité et leur capacité d'influence. Bruxelles entend renforcer la coordination avec New Delhi dans les enceintes multilatérales — aux Nations unies ou au G20. Pour l'UE, l'Inde constitue également un partenaire clé pour développer des coopérations avec les pays du Sud sur les grands enjeux globaux (climat, intelligence artificielle, etc.).

11. *Joint Communication to the European Parliament and the Council*, Commission européenne et SEAE, 17 septembre 2025, disponible sur : www.eeas.europa.eu.

12. « Fact Sheet: President Donald J. Trump Addresses Threats to the United States by the Government of the Russian Federation », Maison-Blanche, 6 août 2025, disponible sur : www.whitehouse.gov.

13. *Stratégie de l'UE pour la coopération dans l'Indo-Pacifique*, Commission européenne, septembre 2021.

L'Europe, nouvel axe de la diplomatie indienne

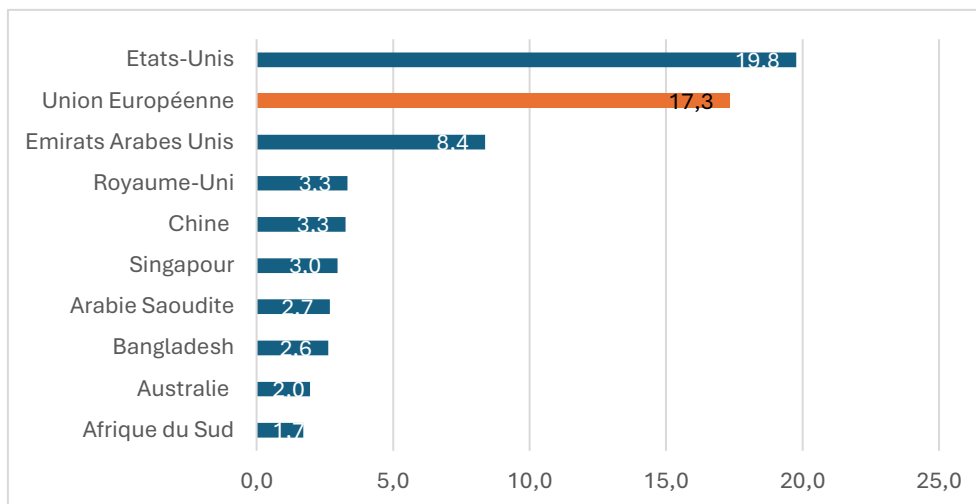
Le sommet du 27 janvier, largement couvert par la presse indienne, a offert à New Delhi une occasion de restaurer son image sur la scène internationale après une série de revers diplomatiques survenus en 2025. Ces difficultés touchent en premier lieu les relations avec les États-Unis, partenaire essentiel de l'Inde. Les mesures protectionnistes et consulaires — notamment l'augmentation des frais de visas H1B, dont sont titulaires près de 300 000 Indiens — imposées par les États-Unis, ainsi que les gestes conciliants envers le Pakistan, comme l'accueil du général Mounir par Donald Trump à la Maison-Blanche, ont été perçus comme autant d'affronts par Delhi. Les tensions avec ses voisins se sont également intensifiées : depuis la chute de la Première ministre Sheikh Hasina et son exil en Inde, les relations avec le Bangladesh se sont dégradées, tandis que les quatre jours d'affrontements en mai avec le Pakistan ont rappelé que la menace pakistanaise reste majeure.

Au-delà de cet intérêt conjoncturel, le rapprochement avec l'UE s'explique par des motivations plus profondes. L'UE est désormais perçue par New Delhi comme un partenaire aux ambitions politiques plus affirmées. Or, une Europe forte contribue à consolider un monde multipolaire, objectif que l'Inde soutient activement.

L'UE est aussi le second marché pour les exportateurs indiens après les États-Unis (Graphique 2). Face à l'imprévisibilité des politiques tarifaires américaines — qui ont changé trois fois en l'espace d'un an, passant de 25 % à 50 % pour finalement être ramenées à 18 % — l'UE présente l'avantage d'être un partenaire stable. Elle permet à l'Inde de sécuriser certains flux d'exportation, notamment dans le secteur textile, fragilisé par les coups de boutoir de Donald Trump¹⁴.

14. D'autant que le textile indien pâtissait jusqu'alors d'un désavantage concurrentiel par rapport à d'autres pays asiatiques, comme le Vietnam ou le Bangladesh, dont les produits entrent en Europe à moindre coût.

Graphique 2 : Pays destinataires des exportations indiennes (en %) en 2024-2025¹⁵



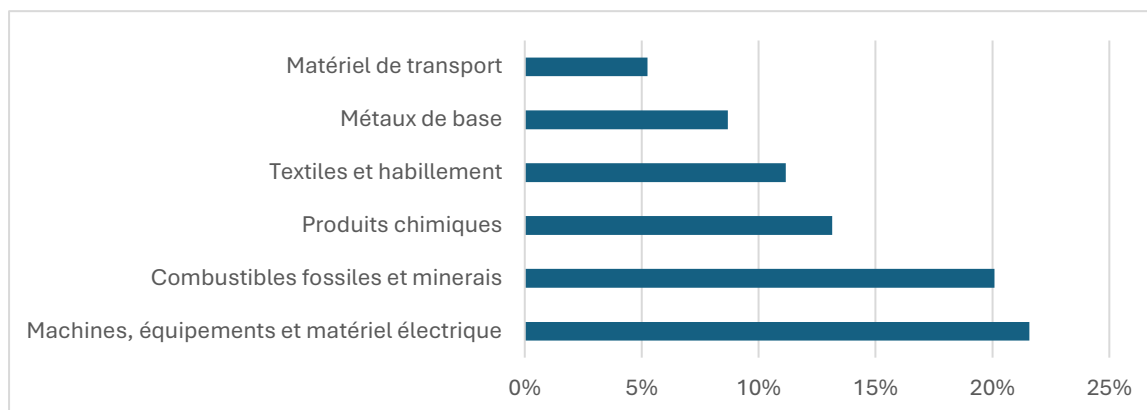
Source : Ministère indien du Commerce et de l'Industrie, données consolidées par M. Delesque.

Au-delà de ces considérations tarifaires, l'enjeu principal réside dans l'intégration de l'Inde aux chaînes de valeur européennes et plus largement occidentales alors que le pays ne représente que 1,8 % du commerce mondial contre 29,2 % pour l'Europe et 14,6 % pour la Chine¹⁶. Le projet d'intégration asiatique de l'Inde, qui a signé dans les années 2010 des accords commerciaux avec l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Japon, la Corée du Sud et la Malaisie, n'a pas produit les résultats escomptés. Le refus de l'Inde de rejoindre le Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) illustre sa crainte d'une ouverture prématurée de son économie et le risque de voir son marché submergé par les biens chinois qui représentent déjà 15 % de ses importations. À l'inverse, l'Inde considère aujourd'hui que l'ancrage dans les chaînes occidentales permettrait à son industrie de bénéficier d'une montée en gamme, de transferts technologiques et d'investissements¹⁷, tout en maintenant une complémentarité structurelle dans les échanges (Graphiques 3 et 4). Aujourd'hui, ce sont principalement les pays occidentaux qui soutiennent l'initiative *Make in India*, que ce soit par l'exportation de machines et d'intrants industriels profitant à l'industrie indienne, ou par des investissements directs dans des chaînes de production locales.

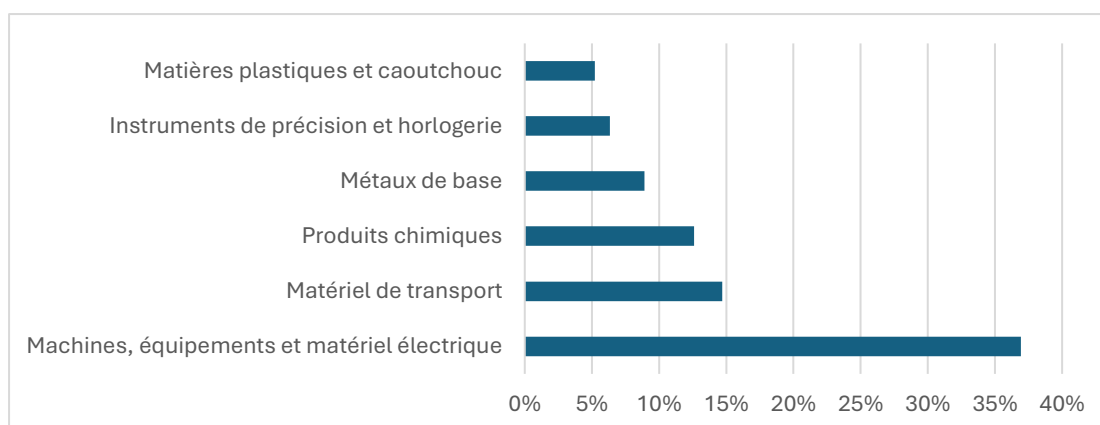
15. L'année budgétaire indienne s'étend du 1^{er} avril de l'année n au 31 mars de l'année n+1.

16. « Data Centre – Total merchandise trade », United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), consulté le 20 janvier 2026.

17. L'UE est déjà un investisseur majeur en Inde avec près de 10 milliards de dollars d'investissements directs (IDE) recensés en 2024.

**Graphique 3 : Principales exportations indiennes vers l'UE
en 2024-2025 (en %)**

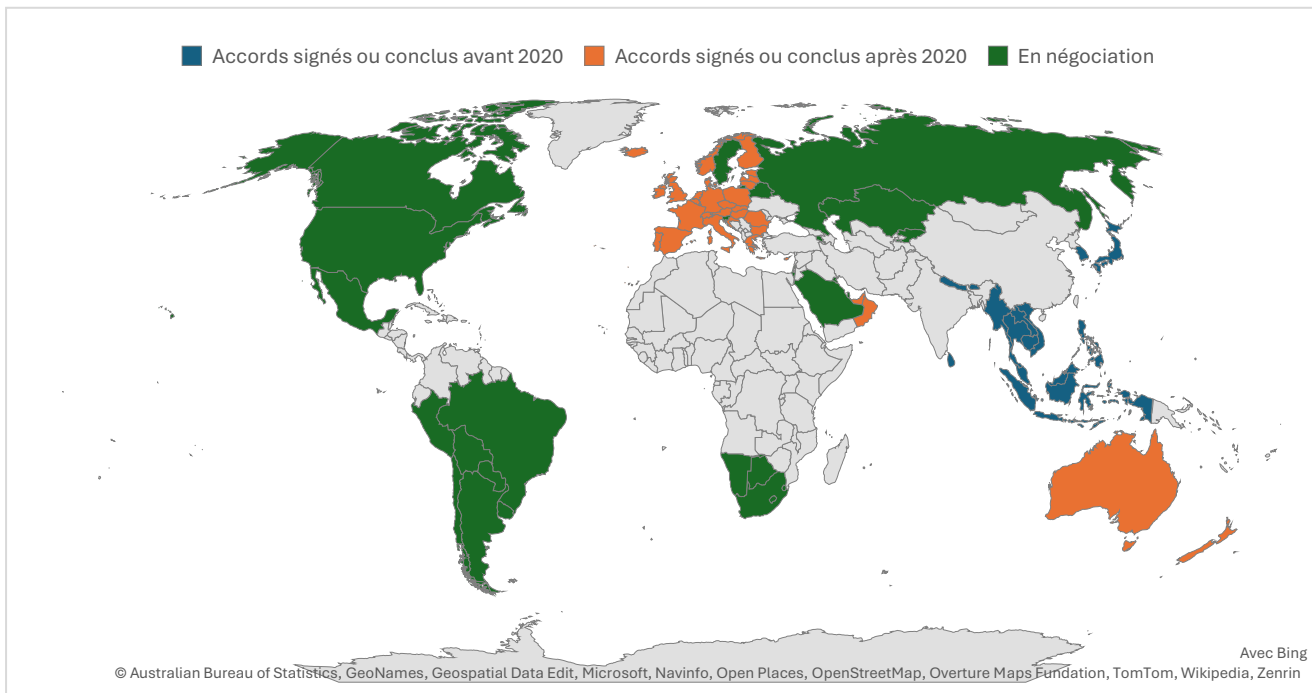
Source : Ministère indien du Commerce et de l'Industrie, données consolidées par l'autrice.

**Graphique 4 : Principales importations indiennes
en provenance de l'UE en 2024-2025 (en %)**

Source : Ministère indien du Commerce et de l'Industrie, données consolidées par l'autrice.

Cette logique d'ouverture et de diversification se reflète aujourd'hui dans la stratégie commerciale de l'Inde : au cours des cinq dernières années, le pays a signé huit accords commerciaux et négocie actuellement onze accords couvrant 24 pays (Graphique 5). Si ces négociations aboutissent, l'Inde disposera d'accords commerciaux avec l'ensemble des membres du G20, à l'exception de la Chine et de la Turquie. Les accords conclus ces dernières années restent toutefois loin d'une libéralisation totale : ils se concentrent sur des mesures de « gains rapides » (*early harvest*), qui, pour la plupart, ne concernent que certaines lignes tarifaires.

Graphique 5 : Accords commerciaux de l'Inde



Source : carte réalisée par M. Delesque, données de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), 2026, disponible sur : www.iiiss.org.

L'UE offre également à l'Inde des opportunités pour ses étudiants et sa main-d'œuvre qualifiée, alors que le marché domestique peine à absorber tous les jeunes diplômés. Cette dynamique est renforcée par la réduction des flux migratoires traditionnels vers les États-Unis et le Canada, qui entraîne une réorientation progressive vers d'autres géographies¹⁸.

Enfin, l'Inde considère de plus en plus l'Europe comme un partenaire stratégique en matière de défense. Si les pays de l'UE demeurent des fournisseurs d'armement importants – la France en tête – New Delhi entend désormais mobiliser ces partenariats pour renforcer sa base industrielle de défense et se positionner progressivement comme exportateur d'armement.

18. Entretien avec S. Collet, spécialiste de l'enseignement supérieur en Inde, Bombay, 31 octobre 2025.

L'Inde et les États membres de l'UE : partenariats renforcés, horizons élargis

Le rapprochement entre l'Inde et l'UE s'articule autour de deux dynamiques complémentaires : un dialogue renforcé avec Bruxelles et un approfondissement des relations bilatérales avec les États membres, qui demeurent les interlocuteurs privilégiés de New Delhi en Europe. Deux pays jouent un rôle moteur : la France, partenaire stratégique et militaire de premier plan, et l'Allemagne, principal partenaire économique de l'Inde sur le continent, désormais désireuse d'élargir la coopération. Au-delà de ces partenaires historiques, l'Inde élargit progressivement son réseau en Europe, ce qui traduit un engagement plus structuré et une compréhension accrue des équilibres européens.

France-Inde : un partenariat stratégique de premier plan en Europe

La France occupe une place particulière dans la relation UE-Inde, grâce à des liens diplomatiques anciens liés à son choix précoce d'investir dans la relation bilatérale. Fondé sur une solide confiance mutuelle, ce partenariat s'est structuré autour de coopérations stratégiques majeures.

En 1965, la visite officielle de Georges Pompidou, premier Premier ministre français à se rendre en Inde, ouvre pour le pays une « nouvelle fenêtre sur l'Europe¹⁹ ». Cherchant à diversifier leurs relations avec le continent, les Indiens se tournent vers la France, perçue comme influente et relativement indépendante vis-à-vis de Washington, en correspondance avec les préoccupations stratégiques et la politique de non-alignement de Jawaharlal Nehru.

C'est dans cet esprit de souveraineté partagée et de respect mutuel que la France amorce, dès les années 1950, une série de coopérations

19. J. Wetz, « La visite de M. Pompidou a ouvert à l'Inde une “nouvelle fenêtre sur l'Europe” », *Le Monde*, 12 février 1965, disponible sur : www.lemonde.fr.

embryonnaires avec l'Inde dans le nucléaire²⁰, le spatial²¹ et la défense²², trois domaines encore aujourd'hui au cœur du partenariat franco-indien.

C'est véritablement sous la présidence de François Mitterrand que l'accélération des relations politiques et diplomatiques s'opère. L'Inde apprécie l'engagement du président français en faveur du tiers-monde et sa volonté manifeste de rééquilibrer les rapports entre le Nord et le Sud²³. Soucieux d'intensifier les liens commerciaux, le président Mitterrand souhaite que la coopération entre les deux pays s'organise autour de « projets phares » étalés sur une longue période et « qui intègrent fournitures d'équipements, cessions de technologies, financements appropriés et formation de personnels²⁴ ». Cette approche, toujours présente aujourd'hui, permet de faire éclore les premiers grands contrats industriels et militaires, dont l'achat de 40 *Mirage* 2000 en 1982²⁵ et un accord pour la fourniture d'uranium enrichi pour la centrale nucléaire de Tarapur. La période marque également le début d'une coopération de défense fructueuse, avec le premier exercice naval bilatéral annuel en 1983 — rebaptisé Varuna en 2001 — ainsi qu'un renforcement des échanges culturels, illustré par l'initiative de l'année de l'Inde en France en 1985-1986.

En 1998, les relations franco-indiennes bénéficient d'un nouvel élan avec l'annonce d'un partenariat stratégique établi sur la base de liens politiques de haut niveau et de coopérations dans les domaines de la défense, de l'économie, des sciences et technologies, et de la culture et de l'éducation. En 1998, Paris choisit de ne pas condamner les essais nucléaires indiens, geste que la partie indienne considère encore aujourd'hui comme un symbole fort de confiance.

Cette relation sera ensuite approfondie sous chaque présidence française, avec des visites officielles régulières qui dynamisent la relation. Parmi les contrats emblématiques figurent en 2010 la signature sous Nicolas Sarkozy d'un accord-cadre prévoyant la construction des deux premiers réacteurs de type EPR de la centrale de Jaitapur²⁶, la signature sous

20. En 1951, l'Inde et la France signent un accord sur le béryllium, premier accord bilatéral signé par le CEA avec un organe équivalent étranger.

21. La coopération spatiale est lancée dès le début des années 1960 avec l'acquisition par l'Inde des licences pour les lanceurs *Centaure* et *Bélier* ainsi que de l'assistance technique pour la construction de la rampe de lancement de Sriharikota.

22. L'Inde a acheté 110 avions de chasse Mystère-4A et 164 chars légers AMX-13/Modèle-51 en 1956, 12 avions de lutte anti-sous-marin Alizé en 1959, et 3 hélicoptères légers SA-316B Alouette 3 en 1961.

23. En 1981 à Cancún, F. Mitterrand annonce une augmentation de l'Aide publique au développement, renforçant l'engagement de la France envers les pays en développement.

24. Interview de François Mitterrand accordée à *Times of India*, Paris, jeudi 6 juin 1985, disponible sur : www.vie-publique.fr.

25. J. Isnard, « La France s'est engagée à livrer quarante *Mirage*-2000 à l'Inde », *Le Monde*, 17 avril 1982, disponible sur : www.lemonde.fr.

26. A. Barluet, « Nicolas Sarkozy mise sur le nucléaire civil en Inde », *Le Figaro*, 6 décembre 2010, disponible sur : www.lefigaro.fr.

François Hollande en 2016 d'un contrat de 36 *Rafale*²⁷ (8,3 milliards d'euros) suivie d'un accord en avril 2025 pour 26 *Rafale* marines (6,5 milliards d'euros)²⁸ et une méga-commande en cours de négociations pour 114 *Rafale* supplémentaires²⁹. La feuille de route Horizon 2047³⁰, publiée lors de la visite du Premier ministre Narendra Modi en France en juillet 2023 à l'occasion du 25^e anniversaire du partenariat stratégique, entend inscrire la relation dans la modernité et met, à ce titre, l'accent sur la priorité accordée à l'innovation et à la technologie.

Aujourd'hui, le partenariat France-Inde se distingue par sa profondeur historique, façonnée tout au long de la V^e République, qui a permis d'instaurer un lien de confiance solide. À l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron en Inde en février 2026, le niveau d'ambition de la relation bilatérale a été encore rehaussé. Le partenariat stratégique a ainsi été renommé « partenariat stratégique spécial global », visant à dépasser le cadre bilatéral pour promouvoir un agenda international et soutenir le multilatéralisme dans un monde en tension.

La France constitue le premier partenaire militaire et de défense de l'Inde en Europe. Selon la base de données du SIPRI, depuis les années 1980, la France a réalisé 43 transferts d'armement à l'Inde (Graphique 6), loin devant l'Allemagne (20) et l'Italie (18). Ce succès français à l'exportation s'explique par l'obtention de contrats majeurs à forte valeur ajoutée, parmi lesquels figurent les *Rafale* et les six sous-marins *Scorpène* (3,5 milliards de dollars³¹). Il repose sur des concessions technologiques — la France imposant moins de restrictions légales à l'export que des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne — ainsi que sur des accords de co-production alignés sur la stratégie *Make in India* visant à renforcer l'indigénisation des capacités industrielles. Ainsi, les six *Scorpène* de Naval Group ont été entièrement construits en Inde par Mazagon Dock Shipbuilders grâce à un transfert de technologie et à la mobilisation d'une cinquantaine de petites et moyennes entreprises locales pour la fourniture d'une partie des équipements nécessaires au projet.

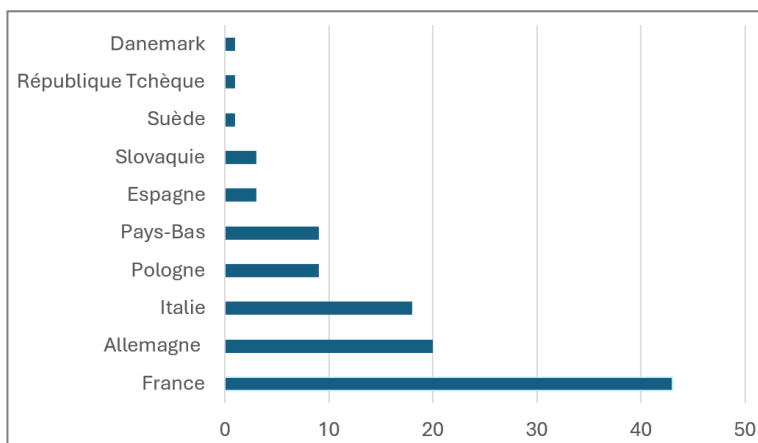
27. « Dassault Aviation se félicite de l'acquisition par l'Inde de 36 *Rafale* », Communiqué de presse, Dassault Aviation, 23 septembre 2016, disponible sur : www.dassault-aviation.com.

28. « Signature du contrat *Rafale* Marine pour l'Inde », Dassault Aviation, 28 avril 2025, disponible sur : www.dassault-aviation.com.

29. « L'Inde approuve une méga-commande de *Rafale*, l'Élysée salue un “jalon très important” vers un contrat “historique” », *Le Monde*, 12 février 2026, disponible sur : www.lemonde.fr.

30. « 25th Anniversary of the Indo-French Strategic Partnership : Towards a Century of French-Indian Relations », Présidence de la République française, 26 janvier 2023, disponible sur : www.elysee.fr.

31. V. Lamigeon, « Fuites sur le sous-marin *Scorpène* : quelles conséquences pour DCNS ? », *Challenges*, 24 août 2016, disponible sur : www.challenges.fr.

Graphique 6 : Nombre de transferts d'armes majeurs des pays de l'UE vers l'Inde (depuis 1980)

Source : données SIPRI consolidées par l'autrice.

Sur le plan commercial, la France, en revanche, ne se classe qu'au 16^e rang des fournisseurs de l'Inde, avec seulement 1 % de part de marché et ses échanges restent peu diversifiés, près de la moitié étant concentrée sur le secteur aéronautique. En 2024, elle ne figure également qu'à la sixième place des investisseurs européens en Inde (304 millions de USD), loin derrière les Pays-Bas (3,5 milliards de USD), le Luxembourg (2,4 milliards), l'Allemagne (1,8 milliard), la Belgique (1 milliard) et l'Irlande (511 millions)³².

Allemagne-Inde : un partenariat en pleine expansion

L'Allemagne est le principal partenaire économique de l'Inde en Europe, représentant 27 % du commerce en 2024-2025, devant la France, l'Italie et la Belgique, dont les parts s'élèvent respectivement à 14 %, 13 % et 12 %³³. Elle se classe au troisième rang des investisseurs de l'UE en Inde, avec des investissements s'élevant à 1,8 milliard d'euros en 2024³⁴. L'industrie allemande est particulièrement bien représentée en Inde avec 4 984 entreprises, structurées autour de sa Chambre de commerce – la plus grande chambre étrangère en Inde. En comparaison, la France compte pour sa part 3 253 entreprises en Inde³⁵.

L'Allemagne est aussi la destination la plus attractive pour les investissements indiens au sein de l'UE, captant 23 % des flux. Son attractivité économique se manifeste aussi par la forte progression des flux

32. « Flux d'investissement direct de l'UE en 2024, par pays et activité économique », Eurostat, consulté le 19 février 2026, disponible sur : <https://ec.europa.eu>.

33. Données issues du ministère indien du Commerce et de l'Industrie pour l'année budgétaire 2024-2025.

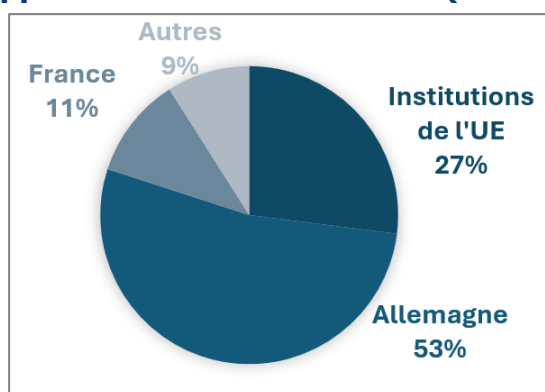
34. *Ibid.*

35. « A New Era of India-European Union, Strategic Partnership », *Working Paper*, n° 114, Exim Bank India, janvier 2023, disponible sur : www.eximbankindia.in.

de travailleurs et d'étudiants indiens ces dernières années : le pays accueille 208 000 travailleurs indiens³⁶, devant l'Italie (167 333), et loin devant la France (29 579). Les étudiants indiens³⁷ sont quant à eux quatre fois plus nombreux à choisir l'Allemagne (42 997) que la France (9 500). Cet intérêt pour l'Allemagne se développe dans un contexte où le Canada et les États-Unis, qui accueillent respectivement 32 % et 25 % des étudiants indiens, ont durci leur politique d'accueil.

Enfin, au cours des vingt dernières années, l'Allemagne s'est imposée comme le premier fournisseur d'aide publique au développement (APD) européen en Inde (Graphique 7), puisqu'elle cumule 53 % de l'APD européenne sur la période, contre 27 % pour la France³⁸.

Graphique 7 : Répartition de l'Aide publique au développement de l'UE vers l'Inde (2005-2024)



Source : données de l'OCDE, consolidées par l'autrice.

Le partenariat stratégique Inde-Allemagne, lancé il y a 25 ans, s'est récemment renforcé grâce à une diplomatie proactive, élargissant la coopération au-delà de l'économie pour inclure la défense et la transition énergétique. En 2022, les deux parties ont adopté le *Green and Sustainable Development Partnership*³⁹, prévoyant 10 milliards d'euros de financements allemands à l'Inde d'ici 2030. L'Allemagne s'efforce en outre d'assouplir ses règles d'exportation d'armements vers l'Inde⁴⁰ et de renforcer la coopération industrielle dans le domaine de la défense⁴¹. Elle pourrait ainsi se positionner sur un large éventail de segments : construction navale, systèmes de

36. « Population of Overseas Indians », Ministère indien des Affaires extérieures, 17 février 2026, disponible sur : www.mea.gov.in.

37. « Indian Students Studying Abroad – Lok Sabha, Unstarred Question n° 894 », Ministère indien des Affaires extérieures, 26 juillet 2023, disponible sur : www.mea.gov.in.

38. Aide publique au développement (APD) – données CAD, OCDE, 15 décembre 2025.

39. Green and Sustainable Development Partnership (GSDP) – Financial Dashboard, Allemagne-Inde, disponible ici : <https://india-germany-gsdp.info>.

40. A. Nayak Dutta, « Germany Lifts Curbs on Sale of Small Arms to India as “Exception” », *The Indian Express*, 27 avril 2024, disponible sur : <https://indianexpress.com>.

41. L'accord bilatéral de coopération en matière de défense, signé en 2006 et complété par un arrangement d'application conclu en 2019, constitue le cadre structurant des liens de défense entre l'Allemagne et l'Inde.

navigation, pièces aéronautiques, hélicoptères, chars, véhicules militaires, armes légères, etc. Ces nouvelles ambitions intensifient la concurrence au sein de l'Europe, notamment avec la France, comme en témoignent les négociations portant sur l'acquisition de trois sous-marins supplémentaires dans le prolongement du programme P-75. Si Naval Group semblait avoir l'avantage, des sources indiennes identifient désormais l'allemand TKMS comme un concurrent sérieux, et suggèrent que la Marine indienne pourrait finalement privilégier cette option⁴².

L'Inde diversifie ses partenaires en Europe

L'Inde diversifie ses partenariats européens au-delà de la France et de l'Allemagne, en cohérence avec sa stratégie de diversification de ses partenariats, appliquée à l'Europe. Cette approche se manifeste par une intensification des contacts avec différents pays – ou groupes de pays – européens et par la mise en place de partenariats « à la carte », adaptés aux priorités qu'elle identifie pour chacun de ses interlocuteurs. Au total, le Premier ministre Modi a effectué 27 déplacements officiels au sein de l'UE depuis sa première élection en 2014 et a visité 13 États membres (Graphique 8).

Graphique 8 : Nombre de déplacements officiels du Premier ministre Modi au sein de l'UE depuis 2014



Source : ministère des Affaires étrangères, carte réalisée par A. Lamothe © Ifri, 2026.

42. « French Out, German In: India Plans to Scrap Additional Scorpene Submarine Order, May Pick ThyssenKrupp as Partner », *The Economic Times*, 14 octobre 2025, disponible sur : <https://economictimes.indiatimes.com>.

Au-delà de ses visites régulières en France et en Allemagne, Narendra Modi s'est rendu dans onze autres États européens, dont certains jamais visités auparavant par un Premier ministre indien (Croatie). Marquant l'accélération de la diversification des partenariats européens, l'Inde a établi deux nouveaux partenariats stratégiques en 2023 (Italie, Grèce) et un autre en 2024 (Pologne), un statut jusqu'ici réservé à la France (1998) et à l'Allemagne (2000). Ceci illustre également que, pour l'Inde, les États restent les interlocuteurs privilégiés en Europe, le Premier ministre Modi ne s'étant rendu qu'une seule fois à Bruxelles en dix ans.

Outre l'Europe de l'Ouest, l'Inde se concentre sur trois sous-ensembles géographiques – chacun correspondant à des intérêts spécifiques.

Les pays nordiques

Le premier sommet indo-nordique d'avril 2018 a réuni l'Inde et les cinq pays nordiques, reflétant son intérêt pour une coopération dans les technologies propres⁴³, le développement durable et les transports urbains, mais aussi ses ambitions scientifiques dans la région arctique⁴⁴. La coopération bilatérale s'est depuis renforcée à travers des initiatives comme la Déclaration conjointe Inde-Suède sur l'innovation durable (2018), portant sur les villes intelligentes, l'efficacité énergétique et les technologies renouvelables, ou le Partenariat stratégique vert Inde-Danemark (2020).

L'Europe centrale et orientale

Le rapprochement de l'Inde avec l'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, Croatie) répond avant tout à des intérêts économiques, industriels et militaires. L'élévation de la Pologne au statut de partenaire stratégique de l'Inde en 2024 s'explique par les perspectives de coopération de défense, notamment pour la modernisation des équipements soviétiques encore massivement présents dans l'armée indienne, tels que les chars T-72. Par ailleurs, l'Europe centrale et orientale constitue désormais pour l'Inde un espace d'engagement économique en expansion : la Slovaquie (17 %) et la Hongrie⁴⁵ (14,9 %) sont respectivement les deuxième et troisième pays d'accueil des investissements indiens en Europe. Les formes d'implantation s'y diversifient avec à la fois des acquisitions industrielles d'envergure — comme le projet d'achat de Zentiva par Aurobindo Pharma pour plus de 5 milliards de dollars⁴⁶ — et des percées sur les marchés publics européens,

43. Le terme renvoie aux technologies visant à réduire l'impact environnemental, telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports durables.

44. L'Inde a été admise en mai 2013 au sein du Conseil de l'Arctique avec le statut d'observateur et possède depuis juillet 2008 une station de recherche à Ny-Alesund dans l'archipel norvégien de Svalbard.

45. Concernant la Hongrie, on observe une intensification du dialogue stratégique, illustrée par l'organisation, depuis 2024, d'une conférence annuelle à Budapest en partenariat avec l'Observer Research Foundation et le Hungarian Institute of Foreign Affairs.

46. « Aurobindo Leads Race for 5.5 bn USD Zentiva Deal », *The Economic Times*, 20 août 2025, disponible sur : <https://economictimes.indiatimes.com>.

à l'image des 455 millions d'euros de contrats remportés en Croatie par Afcons Infrastructure⁴⁷ pour des travaux d'infrastructures routières.

L'Europe méditerranéenne

La Méditerranée constitue désormais un espace d'intérêt pour l'Inde, sur les plans politique, sécuritaire et économique. La création du Dialogue méditerranéen de Delhi (Raisina)⁴⁸ à Marseille en 2025 témoigne de cette volonté de structurer un dialogue régulier avec les pays méditerranéens, tandis que les visites de Narendra Modi en Grèce (2023) et à Chypre (2025) illustrent la recherche d'influence dans le contexte du rapprochement entre la Turquie et le Pakistan, mais aussi des intérêts convergents sur les secteurs portuaire et du commerce maritime.

Parallèlement, l'Inde renforce ses coopérations militaires dans la région avec l'Italie, à travers plusieurs escales et exercices conjoints depuis 2023⁴⁹, ainsi qu'avec la Grèce, *via* une montée en puissance notable des interactions⁵⁰. Les pays méditerranéens participent également à l'initiative *Make in India* dans le domaine de la défense. C'est le cas de l'italien Leonardo, qui collabore avec l'indien BHEL pour la fabrication du système de canon naval utilisé sur de nombreux navires de la Marine indienne, ou d'Airbus Espagne, qui collabore avec le géant indien Tata autour d'une ligne d'assemblage de l'avion de transport militaire C-295 à Vadodara (Gujarat) inaugurée en octobre 2024 en présence du Premier ministre espagnol Pedro Sánchez⁵¹. La Méditerranée revêt enfin une importance croissante pour la connectivité et le commerce maritime, en particulier dans le cadre du Corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe (IMEC)⁵², auquel plusieurs ports européens clés tels que Marseille, Trieste et Le Pirée, souhaitent s'associer, renforçant le rôle de la région comme passerelle entre l'Inde et l'Europe.

47. « Afcons Infrastructure Successfully Bids for Railways Contract in Croatia », *Business Standard*, 21 juillet 2025, disponible sur : www.business-standard.com.

48. Extension méditerranéenne du forum annuel organisé par l'Observer Research Foundation (ORF) et le ministère indien des Affaires extérieures.

49. Navire italien ITS Morosini en escale à Mumbai en août 2023 ; participation du groupe de combat aéronaval italien avec la Marine indienne dans l'Indo-Pacifique en octobre 2024.

50. Participation de la Grèce à l'exercice multinational Tarang Shakti 2024 en Inde ; participation de l'Indian Air Force à l'exercice INIOCHOS-24 en Grèce en septembre 2024 avec 4 SU-30 MKI.

51. « Tata Advanced Systems and Airbus inaugurate C295 Final Assembly Line in Vadodara, India », Airbus, 28 octobre 2024, disponible sur : www.airbus.com.

52. L'IMEC (India-Middle East-Europe Corridor) est un projet de corridor qui vise à relier l'Inde à l'Europe via le Moyen-Orient, combinant transport maritime, ferroviaire, routier et infrastructures numériques.

Un programme de coopération ambitieux à la réalisation incertaine

Plusieurs accords conclus à l'occasion du sommet UE-Inde du 27 janvier devraient permettre de projeter le partenariat vers de nouvelles ambitions : l'ALE, un accord global sur la mobilité des travailleurs et la reconnaissance des qualifications, un partenariat en matière de sécurité et de défense, et un nouveau programme stratégique global conjoint à l'horizon 2030. Les deux partenaires dessinent ainsi une coopération dépassant largement le cadre commercial, intégrant technologie, environnement, sécurité et défense, connectivité et mobilité.

Commerce : la conclusion des négociations de l'ALE n'est qu'une première étape

La question commerciale constitue sans doute le champ où les avancées sont les plus significatives : les négociations en vue d'un ALE ont été relancées en 2022 et ont abouti moins de quatre ans plus tard, en janvier 2026. Cette rapidité tranche avec l'échec du cycle précédent qui avait duré six ans (2007-2013). Elle s'explique notamment par une volonté politique affirmée : à l'occasion de la visite des commissaires européens en février 2025, Ursula von der Leyen s'était publiquement engagée à finaliser les négociations avant la fin de l'année 2025. Afin de mener les négociations à leur terme – aucune des deux parties n'ayant intérêt à un nouvel échec –, les sujets les plus sensibles, notamment l'agriculture, ont été largement mis à l'écart. On ne peut toutefois exclure une certaine précipitation : l'accord n'ayant toujours pas été publié à la publication de cette note, il est vraisemblable que des arbitrages finaux ou des discussions techniques se poursuivent encore en coulisses.

L'ALE prévoit des réductions tarifaires significatives pour les deux parties, renforçant ainsi l'intégration économique mutuelle. L'Inde et l'UE bénéficient d'un accès préférentiel à leurs marchés respectifs pour la quasi-totalité de leurs exportations, couvrant respectivement 99,5 % des biens exportés vers l'UE et 97,5 % de ceux exportés vers l'Inde. Le calendrier de réduction des droits de douane sera plus progressif pour les exportations européennes qui verront leurs droits de douane sur les principaux secteurs industriels (machines et équipements électriques, aéronautique, chimie, plastiques et produits pharmaceutiques) réduits progressivement à 0 % sur

dix ans, avec la majorité des tarifs éliminés après cinq à sept ans⁵³. En tenant compte du délai de mise en œuvre de l'accord, ses effets complets sur les exportations européennes ne devraient pas se faire pleinement sentir avant une dizaine d'années.

Les exportateurs indiens devraient obtenir des gains plus rapides, puisque 90,7 % des exportations vers l'UE bénéficieront d'une suppression immédiate des droits de douane, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Pour ces secteurs, par ailleurs très vulnérables à l'imprévisibilité de la politique commerciale américaine, l'accès préférentiel au marché européen offre des perspectives stables en termes de débouchés comme d'emplois.

Il était par ailleurs urgent pour l'Inde de conclure rapidement l'ALE pour tenter de compenser deux changements importants attendus début 2026. En janvier 2026, l'Inde a perdu l'essentiel de son accès préférentiel aux marchés de l'UE avec la suspension des avantages tarifaires accordés dans le cadre du Système de préférences tarifaires généralisées (SPG) de l'UE⁵⁴. Ce régime permettait auparavant aux exportateurs indiens de bénéficier de réductions des droits de douane, améliorant leur compétitivité en Europe.

De même, depuis le 1^{er} janvier 2026, le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) s'applique – dans son régime définitif – à l'acier et à l'aluminium indiens, représentant 7,7 % des exportations indiennes vers l'UE⁵⁵. En parallèle, l'UE a aussi mis en place des mesures de sauvegarde sur certains produits sidérurgiques, mesures prolongées jusqu'au 30 juin 2026⁵⁶. Cette situation rendait urgente pour l'Inde la recherche de solutions pour soutenir ses sidérurgistes. Considéré par les autorités indiennes comme un « protectionnisme vert déguisé », l'ALE n'a toutefois donné lieu à aucune exemption au CBAM. L'UE a néanmoins proposé un accompagnement technique destiné à aider l'industrie indienne à se décarboner, *via* un paquet financier de 500 millions d'euros.

Par ailleurs, depuis le 23 janvier, un embargo européen s'applique au pétrole russe raffiné dans des pays tiers. Les exportations de pétrole indien ont déjà commencé à diminuer, alors que ce produit était devenu le principal poste d'exportation vers l'UE, en forte hausse depuis le début de la guerre en Ukraine⁵⁷. Cette dynamique explique que, depuis 2022, les échanges

53. « EU and India Free Trade Agreement – A Strategic Shift for the EU », *DLA Piper*, 6 février 2026, disponible sur : www.dlapiper.com.

54. Direction générale des douanes et droits indirects, Règlement d'exécution (UE) 2025/1909 du 24 septembre 2025, *Journal officiel de l'Union européenne*, disponible ici : www.douane.gouv.fr.

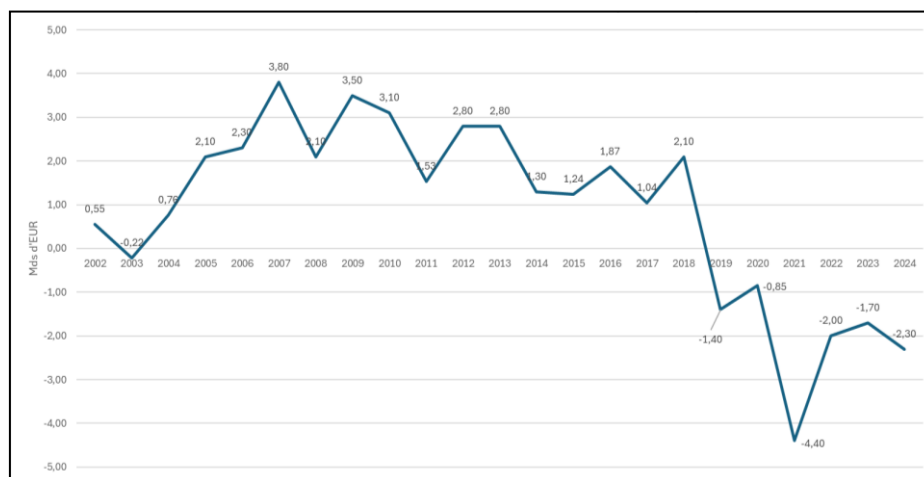
55. Données issues du ministère indien du Commerce et de l'Industrie.

56. Douanes françaises, « Mesures de sauvegarde à l'encontre de certains produits sidérurgiques », disponible sur : www.douane.gouv.fr

57. Selon les données du ministère indien du Commerce, les exportations de combustibles et de produits pétroliers vers l'UE ont atteint 19 milliards de dollars sur l'année budgétaire 2023-2024, soit un quart des exportations indiennes totales vers l'UE, avant de baisser à 15 milliards en 2024-2025.

commerciaux, auparavant relativement équilibrés, sont devenus excédentaires en faveur de l'Inde (Graphique 9).

Graphique 9 : Balance commerciale entre l'UE et l'Inde



Source : données Eurostat, consolidées par M. Deslesque.

Pour les Européens, l'ALE facilite l'accès à de nombreuses filières, avec des gains particulièrement marqués pour celles qui étaient jusqu'ici les plus lourdement taxées. La filière viticole qui a souffert des tensions commerciales avec les États-Unis, couplées aux mesures restrictives de la Chine et au ralentissement de la consommation européenne, voit les droits de douane sur les boissons alcoolisées — actuellement très élevés, jusqu'à 150 % — progressivement abaissés, tout en restant significatifs (30 % pour les vins et 40 % pour les spiritueux). Le secteur automobile, en revanche, ne profite que d'une ouverture limitée : les droits de douane seront réduits à 10 %, mais seulement pour 250 000 véhicules, ce qui représente une part marginale du marché indien dans son ensemble.

L'ALE constitue un signal stratégique fort de l'engagement réciproque et peut poser les bases d'une intégration économique plus poussée à l'avenir. Deux accords complémentaires sont d'ailleurs en cours de négociation, contribuant à cet effort de rapprochement économique : un accord sur la protection des investissements, visant à sécuriser juridiquement les flux bilatéraux, et un accord relatif aux indications géographiques, destiné à garantir la reconnaissance et la protection des produits bénéficiant d'une appellation protégée⁵⁸.

Par ailleurs, la mise en œuvre effective de l'ALE, conditionnée à sa ratification par le Parlement européen, reste entourée d'incertitudes. Au-delà de la question des droits de douane, les exportateurs européens font face à des barrières non tarifaires persistantes, telles que les exigences de certification, les formalités d'importation complexes, les délais

58. *EU-India Agreements: Documents*, Commission européenne, disponible sur : <https://policy.trade.ec.europa.eu>.

d'approbation, l'imprévisibilité réglementaire, la lourdeur bureaucratique, ou encore la corruption. Dans la pratique, il reste donc à déterminer dans quelle mesure l'ALE sera réellement en mesure de lever ces obstacles.

Sécurité et défense : nouvel axe de coopération

Ces dernières années, l'UE et l'Inde ont renforcé leur coopération opérationnelle en matière de sécurité maritime. L'UE a publié en septembre 2021 sa stratégie pour l'Indo-Pacifique, signalant par là son intérêt stratégique pour la zone. À ce titre, elle finance déjà plusieurs initiatives comme le *Maritime Security Project* et, depuis 2024, le *Safe Seas Africa* dans le sud-ouest de l'océan Indien où se trouvent les départements français de La Réunion et Mayotte ou encore ESIWA+ (*Enhancing Security Cooperation in & with Asia & the Indo-Pacific*) lancé en 2024 pour renforcer la coopération en matière de sécurité avec les pays d'Asie et de l'Indo-Pacifique (cyberespace, lutte contre le terrorisme, sécurité maritime et gestion des crises). La marine indienne et les Forces navales de l'UE coopèrent dans le cadre de l'opération Atalanta (lancée en 2008) pour lutter contre la piraterie au large des côtes de la Somalie et dans l'océan Indien. Cette collaboration illustre le partenariat opérationnel concret entre l'Inde et l'UE en matière de sécurité maritime.

Le Partenariat de sécurité et de défense (PSD), signé le 27 janvier à Delhi, entend pousser plus loin la coopération bilatérale dans les domaines de la cybersécurité, des menaces hybrides et la sécurité maritime et spatiale, après le lancement en 2025 du Dialogue stratégique sur la politique étrangère et de sécurité⁵⁹. Au-delà de la coopération opérationnelle, le PSD ouvre la voie à des coopérations industrielles, New Delhi voyant dans le réarmement européen une opportunité pour exporter ses propres équipements (comme le lance-roquettes Pinaka⁶⁰) et pour s'insérer dans le tissu industriel européen *via* des *joint-ventures* afin d'acquérir de nouvelles technologies et savoir-faire. Cette démarche suscite toutefois des réserves en Europe : la proximité militaire de l'Inde avec la Russie limite les transferts de technologies possibles.

Un accord sur la sécurité de l'information, visant à faciliter le partage d'informations sensibles, est en discussion, mais son aboutissement s'annonce complexe, car il requiert un niveau élevé de confiance mutuelle. Son succès constituerait un indicateur du degré de coopération auquel sont prêtes à consentir les deux parties.

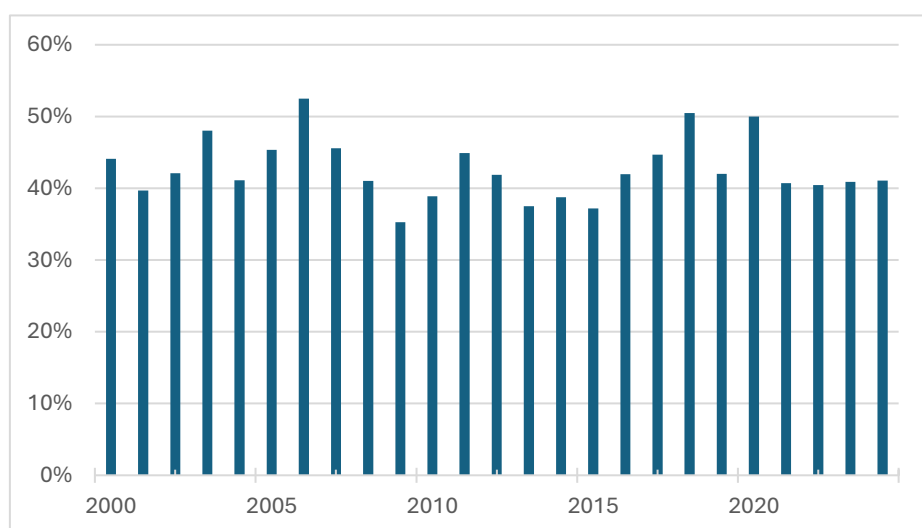
59. Le Dialogue se tient en présence de la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et du ministre indien des Affaires étrangères.

60. L. Péria-Peigné, « Lance-roquettes multiples, une dépendance européenne historique et durable ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2026.

Réinventer le multilatéralisme

L'UE et l'Inde cherchent à démontrer leur capacité à peser dans les affaires du monde, malgré la polarisation entre la Chine et les États-Unis. Mais les domaines de convergence restent fragiles. Si les deux parties affichent un engagement partagé en faveur du multilatéralisme, de la démocratie et d'un ordre international fondé sur des règles, leurs positions sur les enjeux globaux et régionaux sont loin d'être toujours alignées. Une comparaison des votes à l'Assemblée générale des Nations unies entre l'Inde et la France⁶¹ montre que leur taux de convergence est en moyenne de 45 % sur les 25 dernières années (Graphique 10). Cette convergence est encore moindre sur les questions relatives aux droits de l'homme, où elle tombe à 38 % sur la même période.

Graphique 10 : Pourcentage de votes convergents entre la France et l'Inde à l'Assemblée générale de l'ONU



Source : archives numériques de l'ONU, données consolidées par M. Delesque⁶².

Parmi les exemples récents, on peut citer le refus de l'Inde de condamner l'agression russe en Ukraine, choisissant de maintenir sa neutralité vis-à-vis de Moscou. L'Inde s'est également abstenue de voter, en juin 2025, la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, du fait de son partenariat étroit avec Israël. Des divergences persistent également sur certains dossiers globaux comme le climat. Bien que l'Inde ait rejoint l'accord de Paris et amorcé une transition énergétique ambitieuse, elle insiste sur le principe de responsabilité

61. Comme l'UE ne vote pas en tant qu'entité, il a été nécessaire de sélectionner un État membre afin de réaliser la comparaison pour cette étude.

62. La base de données recense, pour chaque résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), le vote de chaque pays (pour, contre ou abstention). Dans la présente analyse, un vote est considéré comme commun lorsque l'Inde et la France adoptent la même position sur une résolution adoptée, qu'il s'agisse d'un vote favorable, défavorable ou d'une abstention.

commune différenciée et réclame des engagements financiers accrus des pays riches. Plus largement, l'Inde ne se pose pas en défenseur du système international actuel – qui, selon elle, minore son poids sur l'échiquier mondial – et cherche depuis longtemps à le réformer en exigeant davantage de représentation dans les instances comme l'ONU (au Conseil de sécurité en particulier), la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI). Le fait que l'Inde accueille à Delhi depuis 2015 le siège de l'Alliance solaire internationale – première organisation multilatérale établie dans la capitale indienne et qui rassemble près de 120 pays – illustre cette volonté de peser davantage dans la gouvernance globale.

Par ailleurs, la question de la démocratie et des droits humains reste un sujet sensible. Du côté indien, la diplomatie européenne est fréquemment perçue comme normative, voire moralisatrice – une perception résumée par la formule du ministre des Affaires étrangères Subrahmanyam Jaishankar : « Nous cherchons des partenaires, pas des donneurs de leçons⁶³ ». Côté européen, la dégradation des libertés en Inde – désormais qualifiée de « démocratie partiellement libre » par Freedom House et d'« autocratie électorale » par le V-Dem Institute – nourrit des interrogations croissantes au sein des opinions publiques européennes informées.

Mais sur des enjeux globaux émergents, Européens et Indiens ont déjà su par le passé travailler ensemble – en particulier sur ceux où les architectures de gouvernance n'existaient pas encore. Les sommets pour l'intelligence artificielle (IA) organisés à Paris en 2025 et à Delhi l'année suivante sont un exemple de collaboration multilatérale Nord-Sud réussie. Dans le même esprit, le président Macron a souligné en janvier 2026, lors de son discours devant les ambassadeurs, sa volonté de « bâtir dans ce rapport franco-indien un agenda international », notant que « les priorités que l'Inde donne aux BRICS sont les mêmes que celles que la France donne au G7 », visant ainsi un partenariat au-delà du cadre bilatéral pour répondre aux grands déséquilibres du monde. Une première réunion informelle du G7 sous présidence française s'est tenue en marge de la Munich Security Conference le 14 février 2026, en présence du ministre Jaishankar. Plusieurs thématiques sont d'ores et déjà identifiées comme susceptibles d'être portées au sein des BRICS et du G7 : l'élaboration de pratiques communes en matière de sécurité maritime et portuaire, la régulation de l'IA, l'adaptation au changement climatique, la réforme des Nations unies, ou encore la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques⁶⁴. Lors de sa visite officielle à Bombay le 17 février, Emmanuel Macron a également offert une main tendue au Premier ministre indien en proposant de

63. « “Need Partners, not Preachers”: EAM S. Jaishankar Hits Out at Europe », *The Times of India*, 5 mai 2025, disponible sur : <https://timesofindia.indiatimes.com>.

64. Entretien réalisé avec un diplomate français, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris, 13 février 2026.

« soutenir la mise en place d'un moratoire immédiat sur les frappes contre les civils et les infrastructures civiles » en Ukraine⁶⁵.

On peut toutefois s'interroger sur la portée réelle de ces initiatives. Le scepticisme de Donald Trump à l'égard du multilatéralisme en général, et du G7 en particulier, risque de rendre la tâche difficile pour la présidence française. Par ailleurs, la capacité de l'Inde à exercer une influence suffisante au sein des BRICS pour y promouvoir ces initiatives apparaît également limitée. Compte tenu des divisions internes au sein du groupe et de la présence de pays adoptant une ligne ouvertement anti-occidentale (Chine, Russie), un tel positionnement s'avère particulièrement délicat.

La mobilité : un enjeu central du partenariat UE-Inde

L'accord-cadre sur la mobilité et la migration adopté lors du sommet de janvier 2026 est une étape cruciale dans le rapprochement, bien que le texte final n'ait pas non plus été publié au moment de l'écriture de ces lignes. L'objectif de l'accord est de renforcer la coopération sur la migration sûre et régulière des travailleurs hautement qualifiés, étudiants, chercheurs et travailleurs saisonniers. Un bureau pilote, le European Legal Gateway, a été inauguré à New Delhi le 18 février 2026 pour faciliter la mobilité des étudiants, chercheurs et travailleurs qualifiés vers l'UE dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC)⁶⁶ où l'Inde possède un avantage comparatif significatif. En outre, l'ALE prévoit de faciliter la circulation pour les prestataires de services indiens, notamment dans le secteur de l'informatique, une demande de longue date des entreprises indiennes.

Pour l'Inde, l'envoi de travailleurs à l'étranger est essentiel au même titre que l'accès aux marchés pour ses exportations de biens et de services. La mobilité des travailleurs s'inscrit donc naturellement dans sa politique commerciale et constitue un levier important lors des négociations d'accords commerciaux, à l'image de l'accord de coopération économique et commerciale Australie-Inde (ECTA) adopté en décembre 2022, qui comprend un volet important sur les échanges humains⁶⁷.

65. E. Macron et N. Modi, « Déclaration conjointe depuis Bombay », conférence de presse, Mumbai (Inde), 17 février 2026,

66. Communiqué de la Délégation de l'Union européenne en Inde et au Bhoutan, « Launch of the European Legal Gateway Office Pilot », New Delhi, 18 février 2026, disponible sur : www.eeas.europa.eu.

67. L'accord prévoit l'octroi d'un contingent plus large de visa de travail pour les jeunes diplômés indiens dans les domaines des sciences, des technologies, ingénieries ou mathématiques mais également dans le secteur des TIC. La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles est également facilitée.

**Graphique 11 : répartition de la diaspora indienne
dans le monde**

Moyen-Orient	9 022 438
Asie du Sud-Est	6 024 837
États-Unis	5 409 062
Canada	2 875 954
Asie du Sud	2 401 704
Royaume-Uni	1 864 318
Union européenne	1 725 834
Afrique du Sud	1 700 000
Australie	976 000
Nouvelle-Zélande	270 000

Source : Ministère indien des Affaires étrangères, données consolidées par l'auteur, qui incluent les personnes d'origine indienne ayant la nationalité d'un autre pays et les citoyens indiens vivant hors de l'Inde.

La diaspora indienne constitue une source de revenus essentielle pour l'économie nationale, dont l'importance ne cesse de croître. L'Inde est aujourd'hui le premier pays bénéficiaire mondial des transferts de fonds diasporiques, lesquels ont atteint un niveau record de 135 milliards de dollars en 2024-2025. Ces transferts de fonds de la diaspora apportent des devises indispensables à la balance des paiements tout en assurant un soutien financier crucial à de nombreuses familles. Par ailleurs, la présence de travailleurs indiens à l'étranger contribue à atténuer la pression sur le marché du travail domestique alors que 7 à 8 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail chaque année⁶⁸.

Pour l'UE, qui compte actuellement près de 1,7 million de ressortissants indiens ou d'origine indienne (Graphique 11), la question migratoire reste sensible, en particulier face à la montée des extrêmes droites. Néanmoins, de tels accords présentent un intérêt certain pour les secteurs confrontés à un manque de main-d'œuvre, une problématique qui s'accroît en raison du vieillissement de la population. Les établissements d'enseignement supérieur européens cherchent aussi à attirer des étudiants et des chercheurs indiens, en particulier dans les domaines scientifiques et de l'ingénierie. La politique migratoire restant largement la compétence des États membres, l'Inde a multiplié ces dernières années les accords de mobilité avec certains États membres : Portugal (2025), Danemark (2024), Allemagne (2022), Finlande (Déclaration conjointe, 2022), Italie (2023), Autriche (2023) et France (2018).

68. Global Employment Trends for Youth 2024, Genève, Organisation internationale du Travail (OIT), 2024, p. 6.

Innovation et technologies : les attentes de l'Inde et les précautions européennes

Au-delà de la coopération commerciale et de l'ALE, l'Inde place de grandes attentes sur le plan technologique vis-à-vis de l'UE. Ces attentes sont aujourd'hui accentuées par les incertitudes inhérentes au partenaire américain. Le Trade and Technology Council (TTC), établi en 2023 entre l'Inde et l'UE autour de trois axes – coopération sur les technologies critiques et émergentes, normes et régulation, et chaînes de valeur –, n'a jusqu'à présent pas produit de résultat notable, avec seulement deux réunions officielles, l'une en 2023, l'autre en 2025. Dans le nouveau programme stratégique global commun UE-Inde à l'horizon 2030⁶⁹, le TTC reste le principal mécanisme de suivi des progrès concernant les chapitres sur la technologie et l'innovation, les chaînes de valeur et les questions de sécurité économique. Ses prérogatives sont étendues au commerce et aux investissements, ainsi qu'à la transition écologique et à la résilience climatique.

Pour l'Inde, l'accès à la technologie revêt une importance stratégique dans le contexte de la compétition mondiale dominée par la Chine et les États-Unis. Delhi ambitionne ainsi de devenir elle-même une puissance technologique. À cette fin, le programme d'incitation à la production (*Product Linked Incentive Schemes*), lancé en 2020, encourage la production nationale par le biais de subventions, ciblant notamment les smartphones, les composants électroniques, les drones, l'industrie automobile, les panneaux solaires et les batteries.

Le sujet est d'autant plus sensible que l'Inde dépend encore de son voisin et rival chinois pour certaines technologies critiques (technologies vertes, électronique, télécommunications). Face à une Chine perçue comme une menace, l'Inde s'est naturellement tournée vers les États-Unis. Sous l'administration Biden, elle a noué un partenariat inédit dans les technologies avancées et la défense, l'*India US Initiative on Critical and Emerging Technology* (iCET), devenu TRUST sous la nouvelle administration Trump (*Transforming the Relationship Utilizing Strategic Technology*). Lancé en 2025, TRUST vise à renforcer la coopération bilatérale dans les technologies critiques en facilitant le transfert de technologies, en réduisant les barrières réglementaires telles que les contrôles à l'exportation et en soutenant des chaînes d'approvisionnement fiables dans des secteurs stratégiques. L'initiative couvre la défense et la sécurité nationale (IA, systèmes autonomes, drones, surveillance), les technologies émergentes (semi-conducteurs, quantique, biotechnologie), ainsi que les secteurs de l'énergie et de l'espace. Parallèlement, l'Inde a cherché à diversifier ses partenariats technologiques avec d'autres pays en s'inspirant du modèle iCET. Parmi ces initiatives figurent l'initiative de

69. *Joint EU-India Strategic Agenda Towards 2030*, déclaration officielle, Commission européenne, 26 janvier 2026, disponible sur : <https://ec.europa.eu>.

sécurité technologique Royaume-Uni-Inde (TSI) lancée en juillet 2024, le Partenariat Australie-Canada-Inde pour la Technologie et l'Innovation (ACITI) de novembre 2025, le programme DRISHTI (*Dual-use Robust India-Israel High-Tech Innovation*) lancé en décembre 2024 avec Israël, ainsi qu'une série de collaborations avec le Japon, notamment l'accord sur les semi-conducteurs de mai 2023 et l'initiative IA Inde-Japon lancée en 2025.

Côté européen, la coopération technologique suscite certaines réticences. Le programme UE-Inde à l'horizon 2030 prévoit la création de *hubs* d'innovation réunissant industriels, *start-ups*, investisseurs et société civile dans des secteurs clés tels que l'IA, le quantique, les semi-conducteurs avancés, les technologies propres et les biotechnologies. Toutefois, la proximité de l'Inde avec la Russie demeure un point de tension, tandis que des divergences persistent quant à la protection des données personnelles. La réglementation et la gouvernance de l'IA pourraient néanmoins constituer un terrain de coopération constructive, comme en témoigne l'*AI Impact Summit 2026* à Delhi, centré sur une IA inclusive et responsable.

La connectivité comme levier de coopération

L'UE et l'Inde cherchent à renforcer leur connectivité régionale dans le cadre du Partenariat sur la connectivité de 2021, en s'appuyant sur les financements de *Global Gateway*, la stratégie européenne dédiée au développement d'infrastructures durables dans les secteurs de l'énergie, des transports et du numérique. Parmi les projets phares soutenus figure le câble sous-marin à fibres optiques Blue Raman, long de 12 700 km, qui reliera l'Europe à l'Inde *via* le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Est⁷⁰. Ce câble offrira une connexion à haut débit le long du corridor numérique UE-Afrique-Inde.

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large et à long terme de l'IMEC, qui vise à diversifier les routes commerciales et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement grâce au développement d'infrastructures maritimes, ferroviaires, numériques et énergétiques. Cependant, ce projet ambitieux soulève encore de nombreuses questions. Le financement demeure incertain et il faudra attendre le résultat des études préliminaires pour en estimer le coût. La participation du secteur privé n'est pas garantie à ce stade, d'autant que des doutes subsistent sur la viabilité économique du projet, en particulier compte tenu de l'instabilité politique au Moyen-Orient et du conflit israélo-palestinien. Ces interrogations interviennent alors que la gouvernance du projet se met progressivement en place, avec des envoyés spéciaux déjà nommés en France et en Italie.

70. « Blue-Raman Submarine Cable », fiche de projet n° 20240867, Banque européenne d'investissement (BEI), 29 décembre 2025, disponible sur : www.eib.org.

Par ailleurs, l'Inde cherche à renforcer sa coopération avec l'UE dans les pays tiers, notamment à travers des projets trilatéraux portant sur l'énergie, la mobilité verte et la résilience climatique. Des initiatives concrètes existent déjà avec certains États membres, comme la collaboration Inde-Allemagne en Afrique, ou le déploiement de solutions solaires avec l'Alliance solaire internationale (ISA) pour améliorer l'accès aux technologies propres sur le continent.

Conclusion

Le sommet UE-Inde du 27 janvier à Delhi représente une étape diplomatique clé dans le renforcement des relations bilatérales. Il témoigne de la volonté des deux parties de bâtir un partenariat pragmatique, tout en laissant subsister des incertitudes quant à sa mise en œuvre à moyen et long terme, ainsi que sur leur capacité à concilier des visions parfois divergentes.

Plusieurs évolutions pourraient tester la résilience de ce partenariat dans les années à venir, en particulier les évolutions de la relation de l'Inde avec trois puissances — Chine, Russie et États-Unis.

Si la Russie n'apparaît probablement pas comme un partenaire d'avenir capable de satisfaire les ambitions technologiques et économiques de l'Inde, elle demeure néanmoins son premier partenaire militaire. L'Inde devra donc gérer cette relation avec prudence, afin de ne pas envoyer de signaux contradictoires à l'Europe, *a fortiori* aux pays d'Europe de l'Est, aux États baltes et nordiques, très attentifs à ce lien. Des tensions diplomatiques sont déjà visibles, comme en témoignent les échanges tendus entre les ministres indien et polonais des Affaires étrangères à New Delhi en janvier 2026.

Dans une moindre mesure, un rapprochement entre l'Inde et la Chine pourrait également tempérer l'enthousiasme européen. Cette dynamique pourrait résulter de la volonté de Pékin d'éviter que l'Inde ne se rapproche trop du bloc occidental. La Chine pourrait, par exemple, accepter d'investir en Inde dans certains secteurs industriels stratégiques ou donner davantage de gages pour normaliser le différend frontalier. Bien que ce scénario semble aujourd'hui peu probable, il reste une variable à suivre dans la complexité des équilibres géopolitiques régionaux.

La qualité des relations avec les États-Unis aura également des répercussions sur le partenariat avec l'UE : un réchauffement des liens avec Washington pourrait réduire l'attrait de l'Inde pour l'UE, tant les Américains sont un partenaire essentiel pour New Delhi.

Les prochaines années seront déterminantes pour consolider le rapprochement entre l'UE et l'Inde. Si le sommet du 27 janvier représente une avancée majeure, le partenariat reste aujourd'hui fragile et confronté à un contexte international très volatil.

Les dernières publications des *Asie.Visions*

- Céline Pajon, [« Japon : le raz-de-marée Takaichi et le nouveau visage du pouvoir »](#), *Asie.Visions*, n° 147, février 2026.
- Aijaz Ashraf Wani, [« Jammu and Kashmir in the Aftermath of August 2019: Policy Reforms and the Evolving Governance Framework »](#), *Asie.Visions*, n° 146, février 2025.
- Sylvia Malinbaum, [« L'Inde en quête d'émancipation économique face à la Chine »](#), *Asie.Visions*, n° 145, janvier 2025.
- Marc Julienne (dir.), [« L'Indo-Pacifique face à Trump II. Dans l'étreinte brutale de l'oncle Sam »](#), *Asie.Visions*, n° 144, janvier 2025.
- Marc Julienne, [« L'essor du programme spatial taïwanais. Construire une industrie, soutenir la sécurité nationale »](#), *Asie.Visions*, n° 143, novembre 2024.
- Adrien Simorre, [« L'approvisionnement énergétique de Taïwan. Talon d'Achille de la sécurité nationale »](#), *Asie.Visions*, n° 142, octobre 2024.
- Isabelle Saint-Mézard, [« Foreign Policy Issues in the BJP 2024 Election Campaign: Boosting National Pride and Glorifying a Strong Government »](#), *Asie.Visions*, n° 141, juin 2024.
- Aleksei Zakharov, [« India-Russia Relations in Troubled Times: Steady but Stagnating »](#), *Asie.Visions*, n° 140, mai 2024.
- Wooyeal Paik, [« South Korea's Emergence as a Defense Industrial Powerhouse »](#), *Asie.Visions*, n° 139, février 2024.
- Céline Pajon, [« Replacer l'Amérique du Sud sur la carte française de l'Indo-Pacifique. Convergences politiques, économiques et pistes de coopération »](#), *Asie.Visions*, n° 138, février 2024.
- Seungjoo Lee et Sangwoo Shin, [« Evolution and Dynamics of the Space Industry in South Korea »](#), *Asie.Visions*, n° 137, janvier 2024.
- Marc Julienne, [« La Chine dans la course à l'orbite basse - Perspectives sur la future constellation internet Guowang »](#), *Asie.Visions*, n° 136, avril 2023.
- Françoise Nicolas, [« Reshuffling Value-Chains: South Korea as a Case Study »](#), *Asie.Visions*, n° 135, avril 2023.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org